

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : D-BLOCKER DTF/DTG

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Cleaner DTF/DTG printing equipment

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MINERVA TEXTILE INTERNATIONAL NV  
Spanjebergstraat 25  
1700 Dilbeek - Belgium

Téléphone : Tel. +32 02 569 42 69  
: Cell . +32 0479 320 789

Adresse e-mail : info@minerva-world.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : +(32) 28 083237 (CHEMTREC)  
070 245245 (Anti-poison centre)  
MINERVA TEXTILE INTERNATIONAL : tel. +32 0479 320 789 (only office hours)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Oral(e) (Catégorie 2), Reins, H373

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger

H302

H373

Nocif en cas d'ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Conseils de prudence P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Informations Additionnelles sur les Dangers	aucun(e)

### Étiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme



Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	aucun(e)
Conseils de prudence	aucun(e)
Informations Additionnelles sur les Dangers	aucun(e)

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Composant	Classification	Concentration
<b>Ethylène-glycol</b>		
No.-CAS	107-21-1	Acute Tox. 4; STOT RE 2; H302, H373
No.-CE	203-473-3	
No.-Index	603-027-00-1	
		<= 20 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Poudre sèche

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### **5.4 Information supplémentaire**

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination.

Nettoyer la zone contaminée.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir section 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pour les précautions, voir section 2.2

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Conditions de stockage**

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

##### **Classe de stockage**

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 10: Liquides combustibles

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Ethylène-glycol	107-21-1	TWA	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
	Remarques	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif		
		STEL	40 ppm 104 mg/m <sup>3</sup>	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
		Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif		
		VLE 8 hr	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup> aérosol	Valeurs limites d'exposition professionnelle
		La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.		
		VLE 15 min	40 ppm 104 mg/m <sup>3</sup> aérosol	Valeurs limites d'exposition professionnelle
		La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.		

#### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Compartiment	Valeur
Eau douce	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l
Dégagement intermittent d'eau	10 mg/l
Sédiment d'eau douce	20,9 mg/kg
Sol	1,53 mg/kg
Station d'épuration des eaux usées	199,5 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

### **Protection de la peau**

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).  
Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0,11 mm  
Délai de rupture: 480 min  
Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée.

En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

Contact par éclaboussures  
Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0,11 mm  
Délai de rupture: 480 min  
Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

### **Protection du corps**

vêtements de protection

### **Protection respiratoire**

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- |  |   |
|--|---|
| a) Etat physique   | liquide   |
| b) Couleur   | bleu  |
| c) Odeur   | inodore   |
| d) Point de fusion/point de congélation                            | Point de fusion: -13 °C à 1.013 hPa   |
| e) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition           | 197,4 °C à 1.013 hPa  |
| f) Inflammabilité (solide, gaz)                                    | Donnée non disponible   |
| g) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Limite d'explosivité, supérieure: 15,3 % (v)<br>Limite d'explosivité, inférieure: 3,2 % (v) |
| h) Point d'éclair  | 115 °C - coupelle ouverte   |
| i) Température d'auto-inflammation                                 | 412 °C à 1.013 hPa  |
| j) Température de décomposition                                    | Donnée non disponible   |

k) pH	Donnée non disponible
l) Viscosité	Viscosité, cinématique: Donnée non disponible Viscosité, dynamique: Donnée non disponible
m) Hydrosolubilité	à 20 °C complètement miscible
n) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -1,36 - Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
o) Pression de vapeur	1 hPa à 51,1 °C
p) Densité	1,113 gcm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité relative	Donnée non disponible
q) Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
r) Caractéristiques de la particule	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	non

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Tension superficielle 48,4 mN/m à 20 °C

Densité de vapeur relative 2,14 - (Air = 1.0)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

Aluminium

acide perchlorique

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

chromyle chlorure

Oxydants forts

chlorates

Peroxydes

permanganate de potassium

Réactions exothermiques avec :

acide chlorosulfonique

Sodium hydroxyde

oléum

acide sulfurique

### 10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement

### 10.5 Matières incompatibles

matières plastiques distinctes

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - 500,1 mg/kg

Oral(e): (Règlement (CE) No 1272/2008, Annexe VI)

CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 6 h - > 2,5 mg/l - aérosol

Remarques: (ECHA)

DL50 Dermale - Souris - mâle et femelle - > 3.500 mg/kg

Remarques: (ECHA)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau - 20 h

Remarques: (ECHA)

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux - 24 h

Remarques: (ECHA)

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(OCDE ligne directrice 406)

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Escherichia coli/Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

#### Cancérogénicité

Ce produit est un élément ou contient un élément ne possédant probablement pas d'effet cancérogène selon les normes des organisations suivantes : IARC, ACGIH, NTP ou EPA.

#### Toxicité pour la reproduction

Les expériences en laboratoire ont démontrées des effets teratogènes.

Sur la base de tests en laboratoire sur des animaux, la surexposition peut causer une ou des affections reproductives.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Oral(e) - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- Reins

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible

## 11.2 Information supplémentaire

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Après ingestion, les premiers symptômes ressemblent à ceux d'un état d'ébriété et sont suivis de nausées, vomissement, douleur abdominale, faiblesse, sensibilité musculaire, insuffisance respiratoire, convulsions, accident cardiovasculaire, oedème pulmonaire, tétanie liée à une hypocalcémie et acidose métabolique grave. En l'absence de traitement la mort survient dans les 8 à 24 heures. Les malades qui survivent cette période initiale de toxicité souffrent d'insuffisance rénale accompagnée de lésions au cerveau et au foie., Une exposition et/ou une consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

En cas de résorption:

excitation

troubles du système nerveux central

Effets systémiques:

Après une phase de latence:

Lassitude

ataxie (troubles de la coordination des mouvements)

Perte de conscience

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Système nerveux central - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons	Essai en statique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - > 72.860 mg/l - 96 h (US-EPA)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - > 100 mg/l - 48 h (OCDE Ligne directrice 202)
Toxicité pour les algues	IC5 - Scenedesmus quadricauda (algues vertes) - > 10.000 mg/l - 7 jr Remarques: (bibliographie)
Toxicité pour les bactéries	Essai en statique EC20 - boue activée - > 1.995 mg/l - 30 min (ISO 8192)

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)      Essai en dynamique CL50 - Menidia peninsulae (capucette nord-américaine) - > 1.500 mg/l - 28 jr  
Remarques: (par analogie aux composés similaires) (ECHA)  
Cette valeur est indiquée par analogie aux substances suivantes : 2,2'-(Ethylendioxy)diethanol

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité      aérobique - Durée d'exposition 10 jr  
Résultat: 90 - 100 % - Facilement biodégradable.  
(OCDE Ligne directrice 301 A)

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)      780 mg/g  
Remarques: (IUCLID)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)      1.190 mg/g  
Remarques: (IUCLID)

Demande théorique en oxygène      1.290 mg/g  
Remarques: (IUCLID)

Rapport DBO / DBO théorique      60 %  
Remarques: (IUCLID)

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation      : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.7 Autres effets néfastes

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

### **Produit**

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même. Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires. Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods



NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter [mlsbranding@sial.com](mailto:mlsbranding@sial.com).



## Annexe: Scénario d'exposition

### Utilisations identifiées:

#### Utilisation: Utilisation industrielle

**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

**SU3, SU9, SU 10:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels, Fabrication de substances chimiques fines, Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

**PC19:** Intermédiaire

**PC21:** Substances chimiques de laboratoire

**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

**PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

**PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

**PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

**PROC5:** Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

**PROC8a:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

**PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

**PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

**ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b:** Fabrication de substances, Formulation de préparations, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

#### Utilisation: Utilisation professionnelle

**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**PC21:** Substances chimiques de laboratoire

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

**ERC2, ERC6a, ERC6b:** Formulation de préparations, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

---

## 1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation industrielle

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU3</b>
Secteurs d'utilisation finale	: <b>SU3, SU9, SU 10</b>
Catégorie de produit chimique	: <b>PC19, PC21</b>
Catégories de processus	: <b>PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC15</b>
Catégories de rejet dans l'environnement	: <b>ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b:</b>

## 2. Scénario d'exposition

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, SpERC ESVOC 1

#### Quantité utilisée

Quantité journalière par site : 86773 kg

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de Dilution (Rivière) : 10  
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

#### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année : 300  
Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0,01 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 1 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,01 %

#### Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées  
Pourcentage retiré des eaux usées : 87 %

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, SpERC ESVOC 4

#### Quantité utilisée

Quantité journalière par site : 100000 kg

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de Dilution (Rivière) : 10  
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

#### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année : 300  
Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0,5 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 0,5 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,01 %

**Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales**

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées  
Pourcentage retiré des eaux usées : 87 %

**2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, SpERC ESVOC 44**

**Quantité utilisée**

Quantité journalière par site : 50000 kg

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Facteur de Dilution (Rivière) : 10  
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement**

Nombre de jours d'émission par année : 300  
Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 2 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 0 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,001 %

**Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales**

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées  
Pourcentage retiré des eaux usées : 87 %

**2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a, SpERC ESVOC 2**

**Quantité utilisée**

Quantité journalière par site : 50000 kg

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Facteur de Dilution (Rivière) : 10  
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement**

Nombre de jours d'émission par année : 300  
Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0,002 %

Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 1 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,1 %

### **Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales**

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées  
Pourcentage retiré des eaux usées : 87 %

## **2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1**

### **Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide très volatil

### **Fréquence et durée d'utilisation**

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour  
Fréquence d'utilisation : < 240 jours/ an

### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions**

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

## **2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2**

### **Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide très volatil

### **Fréquence et durée d'utilisation**

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour  
Fréquence d'utilisation : < 240 jours/ an

### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions**

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

## **2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC15**

### **Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Température du Processus : < 75 °C

### **Fréquence et durée d'utilisation**

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour  
Fréquence d'utilisation : < 240 jours/ an

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**  
Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions**  
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

## 2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a

### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Température du Processus : < 75 °C

### Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour  
Fréquence d'utilisation : < 240 jours/ an

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**  
Extérieur / Intérieur : Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions**  
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

## 2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5, PROC10

### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Température du Processus : < 75 °C

### Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour  
Fréquence d'utilisation : < 240 jours/ an

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**  
Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions**  
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

### Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

## 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

### Environnement

Scénario de Contributio	Méthodes d'Evaluation de	Conditio ns spécifique	Compartim ent	Valeur	Niveau d'expositio	RCR*
-------------------------	--------------------------	------------------------	---------------	--------	--------------------	------

n	l'Exposition	es			n	
ERC1	ECETOC TRA		Tous les compartiments			< 1
ERC2	ECETOC TRA		Tous les compartiments			< 1
ERC4	ECETOC TRA		Tous les compartiments			< 1
ERC6a	ECETOC TRA		Tous les compartiments			< 1

### Travailleurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
PROC1	ECETOC TRA				< 1
*Ratio de caractérisation des risques					
PROC2	ECETOC TRA				< 1
*Ratio de caractérisation des risques					
PROC3	ECETOC TRA				< 1
PROC4	ECETOC TRA				< 1
PROC8b	ECETOC TRA				< 1
PROC9	ECETOC TRA				< 1
PROC15	ECETOC TRA				< 1
*Ratio de caractérisation des risques					
PROC8a	ECETOC TRA				< 1
*Ratio de caractérisation des risques					
PROC5	ECETOC TRA				< 1
PROC10	ECETOC TRA				< 1

\*Ratio de caractérisation des risques

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECE  
[www.merckmillipore.com/scideex](http://www.merckmillipore.com/scideex).

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

---

## 1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation professionnelle

---

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 22**  
Secteurs d'utilisation finale : **SU 22**  
Catégorie de produit chimique : **PC21**  
Catégories de processus : **PROC15**  
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2, ERC6a, ERC6b:**

## 2. Scénario d'exposition

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, SpERC ESVOC 4

#### Quantité utilisée

Quantité journalière par site : 100000 kg

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de Dilution (Rivière) : 10  
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

#### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année : 300  
Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0,5 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 0,5 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,01 %

#### Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées  
Pourcentage retiré des eaux usées : 87 %

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a, SpERC ESVOC 2

#### Quantité utilisée

Quantité journalière par site : 50000 kg

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de Dilution (Rivière) : 10  
Facteur de Dilution (Zones) : 100

Côtières)

### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année : 300  
Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0,002 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 1 %  
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,1 %

### Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées  
Pourcentage retiré des eaux usées : 87 %

## 2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Température du Processus : < 75 °C

### Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour  
Fréquence d'utilisation : < 240 jours/ an

### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvrir les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

## 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

### Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
ERC2	ECETOC TRA		Tous les compartiments			< 1
ERC6a	ECETOC TRA		Tous les compartiments			< 1

### Travailleurs

Scénario de	Méthodes d'Evaluation	Conditions	Valeur	Niveau	RCR*
-------------	-----------------------	------------	--------	--------	------

Contribution	de l'Exposition	spécifiques		d'exposition	
PROC15	ECETOC TRA				< 1

\*Ratio de caractérisation des risques

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECE

[www.merckmillipore.com/scideex](http://www.merckmillipore.com/scideex).

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).